

Suite et fin de l'entretien au sujet de l'école de Jarménil et du RPI

PPC : Nous avons prévu de nous revoir au sujet de l'école de Jarménil. Nous venons de terminer l'année scolaire, Où en sommes-nous ?

DS : Tout d'abord, soyons rassurés, l'école de Jarménil rouvrira ses portes à la rentrée de septembre comme chaque année depuis sa création.

PPC : Il s'agit d'une bonne nouvelle pour tous, qui a œuvré à ce résultat ?

DS : C'est le travail tout aussi important des conseils municipaux et des parents d'élèves.

J'avais indiqué lors de notre dernier entretien, que des conseillers de Pouxieux étaient indifférents à cette situation. Et bien, ce premier point a changé : en effet, tous les conseillers ont pris en considération le danger existant et souhaitent fermement conserver le RPI.

Une commission de travail s'est réunie régulièrement en février (les 2, 8, 18 et 23). Au cours de ces séances, et malgré les histoires de clochers et les individualités, les deux conseils ont travaillé (ensemble et séparément) afin de rafraîchir et clarifier les conventions financières du RPI et des structures périscolaires (garderie et cantine).

PPC : Nous avons pu lire dans la presse que les parents d'élèves se sont mobilisés ; cela a-t-il joué un rôle important ?

DS : Bien plus que cela : sous l'impulsion de leurs représentants, les parents d'élèves se sont réunis autour d'une table (le 9 février) avec les conseils municipaux. La synthèse de cette rencontre est claire : une très large majorité de parents souhaitent que leurs enfants continuent à être scolarisés au RPI.

PPC : J'imagine que la réunion du 1er mars avec la représentante de l'éducation nationale fut décisive ?

DS : Les deux conseils l'ont tout d'abord rencontrée (juste avant les parents) : il est évident que l'éducation nationale presse fortement toutes les petites communes à abandonner leur école. L'inspectrice académique insiste sur les volets de sécurité et de responsabilité de l'enseignant ainsi isolé ; derrière cela, il s'agit bien d'une politique nationale de réduction de coût.

Une information reste néanmoins nébuleuse : qui décide de fermer ou non une école ?

La seconde partie de réunion rassemble cette fois la municipalité de Jarménil et les parents d'élèves. Très remontés, les parents argumentent systématiquement leur point de vue et défendent leur école. La représentante de l'inspection académique finit par dire clairement qu'il n'y a que la commune qui a autorité pour fermer une école. En fin de réunion, Jarménil entérine la décision de la conserver.

PPC : Tout est bien qui finit bien ?

DS : Je pense qu'il est important de comprendre la démarche entreprise par le conseil de Jarménil.

Il faut savoir que, quelques années auparavant, l'école a connu de 8 à 10 instituteurs différents au cours d'une même année scolaire.

Ces remplacements ont bien évidemment créé des perturbations dans le rythme scolaire des enfants. Les parents d'élèves s'étaient déjà mobilisés et avaient réussi à obtenir un enseignant titulaire et stable.

Malheureusement, le mauvais scénario est de nouveau apparu cette année. Simple coïncidence ou volonté de l'inspection académique de faire pression ?

Les conseillers locaux ont alors souhaité étudier une éventuelle fermeture proposée par l'inspectrice dans le but de préserver l'équilibre scolaire des enfants.

Pour conclure, les conseils municipaux et les parents ont fait bloc ; la municipalité de Jarménil a obtenu un enseignant titulaire pour la prochaine rentrée. C'est effectivement une bonne nouvelle.